

Un forum logement pour aider les bailleurs à gérer les situations conflictuelles avec les locataires

ESSOR 22/1/2015

Le Conseil départemental de l'Accès au Droit de la Savoie (CDAD), structure rattachée au Tribunal de Grande Instance de Chambéry, organise un forum logement sur le thème des impayés de loyers à l'attention des bailleurs privés, lundi 26 janvier, de 17 heures à 20 heures, au centre des congrès de la cité thermale.

Le constat est national mais il se retrouve localement : il y a un déficit d'information et de communication à l'encontre des bailleurs - personnes physiques - privées. D'où le forum logement organisé par le Conseil départemental de l'Accès au Droit de la Savoie où de nombreux intervenants seront réunis autour de tables-rondes afin de donner quelques éléments de réponses à des milleurs souvent dépassés par ces événements, ne sachant pas comment réagir face à des locataires qui ne veulent plus ou ne peuvent plus payer leurs loyers.

« Le petit bailleur, c'est le particulier qui a un ou deux biens à son nom et qui entend se constituer un



L'ensemble des professions concernées par ce forum logement du 26 janvier sera présent : avocats, huissiers, notaires, association de défense des propriétaires... pour venir en aide aux bailleurs privés qui en feraient la demande.

complément de retraite qui n'est affilié à aucun organisme et se retrouve démunie lorsque surgit un problème », explique Jean-Noël Wilfried, le président de cette structure.

« Nous voulons rapprocher les citoyens de la justice mais surtout du droit, leur rappelant qu'ils sont titulaires de droits mais également débiteurs d'obligations. » Ce qui évitera que les affaires se retrouvent devant le tribunal après qu'un bail a été mal rédigé par exemple... Les propriétaires échaudés, retirant par la suite leur bien du marché, ce qui n'est pas une bonne chose en soi.

Grâce à ce forum-logement, les propriétaires sont invités à aller à la rencontre des professionnels du droit afin de s'informer et d'évoquer leurs problèmes, le cas échéant.

Ce forum est ouvert à tous les publics, pas seulement aux bailleurs privés. À la fin des tables-rondes, une conférence concernant la prévention et la gestion des impayés de loyers sera proposée.

JÉRÔME BOIS